Hugues Constantin de Chanay et Catherine Kerbrat-Orecchioni
Université de Lyon II
ICAR

La revue de presse : une interactivité construite ?

Genre intrinsèquement *monologal*, la revue de presse radiophonique est aussi un genre fondamentalement *dialogique* puisqu'elle constitue un cas particulier de discours rapporté (DR), à un triple titre :

- le DR est constitutif du genre même de la revue de presse, qui ne se définit qu'en tant qu'elle donne un aperçu rapide d'une sélection d'extraits d'articles issus de la presse quotidienne ;
- la loi du genre impose la pluralité : il ne s'agit pas d'un discours rapporté, mais d'un panorama de discours rapportés, qui n'ont rien en commun sinon de porter sur l'actualité du jour ;
- il s'agit d'une oralisation de textes écrits – oralisation qui elle-même peut être envisagée d'un double point de vue : l'auteur de la revue de presse peut transformer en « paroles » (dotées d'une intonation spécifique, etc.) les citations qu'il a sélectionnées, et par ailleurs il lit lui-même le texte qu'il a préparé.

Ce montage assez complexe (sans compter le fait que les textes sources peuvent eux-mêmes contenir des DR) fait de la revue de presse un lieu assez privilégié pour observer les modes de répartition des responsabilités énonciatives, le commentateur devant rendre à chacun son dû, en principe objectivement, mais pouvant également insérer ses propres commentaires. L'étude d'un corpus constitué de revues de presse enregistrées sur France Musique, France Culture et France Inter permet de remarquer que l'insertion de la « voix » du commentateur peut se faire de plusieurs manières et « inter-agir » avec les discours cités, notamment :

- par les procédés classiques de reformulation, dans les cas de discours indirect ou narrativisé ;
- moins classiquement, dans les cas de discours direct en particulier mais non seulement, par des effets de prosodie qui (a) confèrent au discours cité, dans tous les cas, sa tonalité argumentative, mais également, dans certains cas, un véritable èthos (le commentateur « prêtant sa voix », non sans imposer par là une certaine orientation interprétative, à celui qu'il cite), et (b) peuvent, par une sorte de dissociation, indiquer à l'inverse une position du commentateur par rapport au discours qu'il cite (ton incrédule, insertion de rires, etc.) ;
- et enfin, procédé semble-t-il courant et que l'on peut repérer à travers les verbes introducteurs de DR (ex : rétorquer, répliquer, …), en faisant dialoguer entre eux les discours élaborés isolément dans les rédactions, comme s'il s'agissait de véritables débats en face-à-face : interactivité construite, rhétoriquement dopante pour l'auditeur, et qui assurément représente une prise de position de l'auteur de la revue de presse, lequel organise les oppositions, et éventuellement, décide qui a le dernier mot.

Ce dispositif se complexifie encore au vu de ce qui est peut-être une évolution – et une « hybridation » – récente du genre (sous réserve d'examen de corpus plus larges) : l'introduction du dialogal dans le monologal, soit par appels téléphoniques, soit par des jeux de questions-réponses avec un autre journaliste présent sur le plateau. À l'interactivité construite se surajouterait – pour s'y substituer à terme ? – une interactivité réelle ; au dialogisme complexe et synoptique caractéristique des panoramas effectués par les revues de presse serait préféré un *dialogalisme* simple, plus « radiogénique » – l'interaction réelle se limitant le plus souvent au duo.